

Certification conception, installation et maintenance en éclairage intérieur

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique :
- **Construction, bâtiment et travaux publics - Conception et études**
 - **Construction, bâtiment et travaux publics - Second oeuvre**
 - **Industrie - Électronique et électricité**
 - **Industrie - Énergie**

Domaine éclairage, électricité, BTP, éco construction, performance énergétique, architecture. Etude Conception, fabrication et commercialisation.

Code(s) NAF : 43.32C, 43.21B, 43.21A, 35.14Z, 35.13Z

Code(s) NSF : 255, 233

Code(s) ROME : F1602, F1106, F1103, F1102, F1101

Formacode : 22254

Date de création de la certification : 12/02/2015

Mots clés : Commercialisation, travaux d'ordre électrique, architecture, Amélioration de la performance

Identification

Identifiant : 2027

Version du : 01/09/2016

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Disposition Décret n° 83-721 : concernant les exigences en éclairage intérieur fixées par le code du travail.](#)
- [Arrêté du 1er aout 2006 : Accessibilité PMR : éclairage des parties communes.](#)
- [Norme EN 12464-1 « norme européenne en éclairage intérieur »](#)

Non formalisé :

- [Les recommandations en éclairage selon l'Association Française de l'Eclairage \(AFE\).](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Capacité pour le professionnel à :

- concevoir un projet d'éclairage intérieur,
- réaliser, coordonner les installations et anticiper les problématiques chantier
- maintenir une installation d'éclairage pour assurer des économies financières.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Néant

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le, la technicienne en éclairage intérieur est capable de concevoir, d'installer et de maintenir un programme d'éclairage intérieur en appliquant une réflexion méthodologique constructive :

Public visé par la certification

- Techniciens d'études

- **Concevoir** : Être capable de dimensionner photométriquement une installation en s'appuyant sur ces connaissances normatives et utiliser ses compétences en technique d'éclairage pour proposer une étude ergonomique et esthétique.

- **Mettre en œuvre** : Être capable d'identifier et d'analyser des solutions techniques fiables et intelligentes de gestion d'éclairage pour garantir une installation techniquement et pratiquement performante et pertinente.

- **Maintenance : Assurer la maintenance** : Être capable d'anticiper les risques de défauts pour tendre vers une maintenance faible des installations par une sélection de luminaires et système d'éclairage performant.

- Technico-commercial
- Agenceur - architecte d'intérieur
- Electricien / monteur
- Demandeur d'emploi ou en transition professionnelle (plan de reconversion, plan social...)

Modalités générales

Formation présentielle, e-learning ou mixte, d'une durée de 28h.

Cycle combinant les modules avec la mise en pratique (étude de cas)

Liens avec le développement durable

niveau 3 : certifications et métiers dédiés au développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

- Acquisition, optimisation et renforcement des compétences de conception, d'installation et de gestion de la maintenance sur une installation future d'éclairage.

- Identifier et concevoir des solutions techniques d'amélioration sur une installation d'éclairage existante.

- Proposer des projets d'éclairage performant avec une maîtrise des consommations énergétiques, des installations d'éclairage conçues pour apporter une ergonomie visuelle certaine.

- Maîtriser la gestion globale d'un projet d'éclairage intérieur en appliquant la méthodologie CMM (Conception, Mise en œuvre, installation et réalisation, Maintenance).

- Cette certification permet d'accéder et de répondre à des marchés d'éclairage (travaux et ingénierie) justifiant une compétence lumière (marchés publics, marchés privés de travaux ou maîtrise d'œuvre).

Pour l'entité utilisatrice

Les entreprises industrielles ou tertiaires, qui emploient des personnes certifiées en Conception, Installation et Maintenance en éclairage intérieur s'assurent de la mise en œuvre d'une démarche d'amélioration des installations électriques de leurs équipements. Réalisation certaines d'économie d'énergie et maintenance.

Pour les entreprises techniques (bureaux d'études, installateurs, fabricants de matériel d'éclairage), cette certification apporte :

une compétence technique et de réalisation supplémentaire permettant de diversifier son savoir-faire et ses compétences techniques en présentant la compétence « éclairage ».

La possibilité d'accéder à de nouveaux contrats et marchés (public/ privé) justifiant l'accessibilité par une compétence "éclairage".

Evaluation / certification

Pré-requis

Notion élémentaire en électricité ou expérience dans le bâtiment ou travaux (ingénierie, conception et installation).

Il n'est pas nécessaire de justifier d'une première expérience en éclairage.

Compétences évaluées

La formation « conception, installation et maintenance en éclairage intérieur » permet d'acquérir ou d'accroître fortement les compétences techniques des salariés sur une installation d'éclairage intérieur.

La certification prouve que son titulaire est capable de gérer et réaliser en autonomie toutes les phases de la gestion d'un éclairage intérieur : conception, procédures, techniques d'installation et de maintenance.

Compétences :

Maîtriser le vocabulaire professionnel en éclairagisme

Identifier, définir et analyser le principe de fonctionnement et la composition d'un luminaire.

Appliquer la méthode CMM (Concevoir - Mettre en Œuvre - Maintenir) pour étudier et analyser une installation neuve.

Aptitude à identifier et choisir des pistes d'amélioration pertinentes et fiables sur une installation existante.

Connaissance des techniques d'éclairage pour un projet intérieur.

Dimensionner par le calcul une installation simple d'éclairage

Identifier une sélection de produits (optique, puissance ...)

Définir la technologie du « sourcing »

Rechercher, identifier et respecter les exigences normatives

Réaliser une implantation des luminaires

Capacité à proposer des systèmes de gestion d'éclairage.

Détecter, identifier les points de vigilance pour le poste maintenance.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Gestion globale d'un projet d'éclairage intérieur.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences en Conception, installation et maintenance en éclairage intérieur

Centre(s) de passage/certification

- LYON : 62 rue Louis Blanc
69006 Lyon
- PARIS: 47 rue des
Tournelles 75003 Paris

Plus d'informations

Statistiques

Nombre de certifiés annuel : entre 30 et 60 certifiés par an

Autres sources d'information

Site internet lumiere consulting

www.lumiere-consulting.fr

